

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve à l'occasion de ce deuxième forum. J'aimerais dire combien les moments partagés avec vous, bien que brefs, m'ont donné une image très claire de l'importance des travaux qui ont été menés.

J'aimerais dire combien je suis impressionné par la qualité et la densité du travail, par cette détermination - qui oscille entre responsabilité et militantisme - et qui montre, en tous les cas, qu'il n'y a aucune volonté de la part du monde artistique et culturel de revendiquer le droit d'être rebelle. C'est au contraire une volonté de s'impliquer dans un certain nombre de mécanismes, quitte à *booster*, excusez-moi du terme, la volonté des collectivités publiques. Aujourd'hui, nous sommes passés d'un moment où seul le politique se déterminait, à un moment où visiblement il continue à se déterminer, mais cette fois-ci en fonction notamment du rythme des forums du Rassemblement des artistes et acteurs culturels.

Que de changements depuis 2004, lorsque la brusque décision parlementaire venait gommer la totalité des six mois restants des fonds ponctuels à la création !

Que d'eau est passée sous les ponts depuis que la conférence culturelle a avorté, depuis que de nombreuses volontés se sont exprimées pour que l'Etat se retire de l'action culturelle et de toute politique de soutien aux différents domaines artistiques !

Aujourd'hui, cette époque n'est pas forcément révolue, il convient pour chacune et chacun, non seulement de rester attentif, mais aussi de se mobiliser. Je suis heureux de constater qu'un consensus politique est réalisé sur quelques points comme la création du groupe de concertation culturelle. Changement, modeste certes, de l'appellation de la Commission parlementaire de l'enseignement et de l'éducation devenue également Commission de la culture. Changement de nom d'un service cantonal appelé Service de "l'action culturelle" (en réalité, service des affaires culturelles, *ndr*) - je plaisante en faisant référence à l'ex "SAC", plus connu en tant qu'appellation française qui nous ramène aux heures de Charles de Gaulle, le service d'action civique, véritable police politique. Heureusement : au revoir le SAC, bonjour le Service cantonal de la culture et enfin, donc, primauté à cette dimension.

Et puis quel plaisir de constater la position des différents partis politiques qui tous se trouvent rassemblés en ce jour pour défendre la place de l'Etat dans la culture mais également à tout le moins le montant des subventions actuellement octroyées à la vie artistique et aux différents domaines culturels. C'est une sacré avancée, Mesdames et Messieurs, qui n'est pas le résultat du hasard ou de la contingence mais tout simplement d'un travail ô combien important, qui a été mené à la base même de la création culturelle et des différents milieux artistiques. Du Mouvement 804 est ainsi né le Rassemblement des artistes et acteurs culturels avec les différents forums marquant très fortement les différentes politiques publiques en la matière.

Mesdames et Messieurs, je note aujourd'hui ce consensus, cette avancée, tout en disant qu'il n'y a pas de quoi s'auto-congratuler. Il faut encore se retrousser les manches et travailler ensemble notamment dans les directions que vous avez clairement marquées tout au long des travaux. En ce qui concerne les subventions, il

convient de rappeler l'engagement financier de l'Etat, que celui-ci doit s'accroître, déjà pour honorer la Constitution suisse qui en délègue aujourd'hui la responsabilité aux cantons et non directement aux communes ! À l'Etat de faire en sorte que la loi sur l'accès et l'encouragement à la culture, dont le règlement d'application n'a pas encore été rédigé après douze ans de vie, permette un réel engagement et non pas que généralités et lignes de subvention. Il nous appartient de faire émerger un véritable concept culturel cantonal qui doit être repris au niveau du département de l'instruction publique.

Mesdames et Messieurs, je tiens à dire que si la politique en matière de subventions est unanime pour maintenir les niveaux actuels, il y a beaucoup à attendre notamment des prochaines élections pour que les différents partis qui se sont exprimés aujourd'hui et hier aient l'occasion de réaffirmer leur détermination devant les électrices et les électeurs. Ceci est important, non seulement du fait de la Constituante ou des élections cantonales qui auront lieu dans une année, mais aussi et surtout pour honorer le rapport de confiance entre les partis politiques et la Cité avec ses différentes composantes, en particulier celle du monde artistique.

Je souhaite que la question de la place du Canton et des communes dépasse un minimum les différentes conceptions actuelles qui reposent trop souvent sur «*ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi*». J'ai remarqué heureusement grâce au groupe de concertation culturelle que les communes développent beaucoup les collaborations et c'est une excellente chose. Il n'y a pas d'avion sans pilote. Il apparaît difficile que 45 politiques se réunissent spontanément avec un acteur relativement désincarné que serait l'Etat en matière culturelle.

La réflexion sur la place de l'Etat et de son articulation avec les communes doit se prolonger vers la question d'un Conseil de la culture, sur lequel j'entends bien revenir à l'occasion de mon propos de conclusion.

Vous avez également remarqué, tout au long de vos travaux, l'intérêt à souligner l'étroit lien - irrémédiable et indestructible lien - entre l'instruction publique et la formation, l'éducation et la culture. Je vous en remercie, même si parfois ce fut l'occasion de termes - que j'estime relativement vifs et polémiques. Cependant, cela a fait avancer le débat, et je sais que le débat était important. J'ai écouté les deux introductions - "renversantes" à certains égards - mais vu l'importance du débat, j'ai pensé bon de laisser la place aux différents acteurs, sachant qu'un certain nombre sont employés du Département de l'instruction publique, pour se prononcer en totale liberté.

Ce forum permet aussi de souligner les directions essentielles de l'engagement de l'Etat pour relier la formation à la culture, à savoir le parcours culturel de chaque enfant garanti dans chaque école, la formation des enseignants, le développement des pratiques culturelles, les sorties culturelles pour l'ensemble des enfants quelque soit leur classe, leur quartier ou leurs origines socioculturelles. Le défi majeur consiste à composer à partir de ce que nous avons ; et ce notamment après quinze ans de difficultés financières et d'hésitations concernant les dotations en matière culturelle au sein de l'instruction publique. J'aimerais dire combien cela est un élément fort puisque le Service cantonal de la culture se doit aujourd'hui non seulement de faire le travail que vous connaissez, mais également de motiver, de

guider les différents niveaux d'enseignement pour que ce lien entre instruction publique et culture soit un lien indestructible dans la vie et dans le parcours de chaque enfant de la République.

J'aimerais également insister sur le statut des artistes et acteurs culturels. C'est effectivement une question qui interpelle tout décideur politique, puisque nous constatons à ce jour que les conditions de vie et d'emploi d'un artiste ne permettent pas à la protection sociale, pourtant destinée à chacun et chacune, de fonctionner convenablement. L'idée d'un projet pilote me paraît essentielle. Au-delà de nos interventions à Berne - unanimes, ce dont je me félicite - le projet est un prolongement cantonal qui requiert notamment une implication du Département de la Solidarité et de l'Emploi (DSE), peut-être à l'occasion de la délégation aux affaires culturelles du Conseil d'Etat. Le DSE peut, à l'occasion des crédits qui existent sur le chômage cantonal, favoriser ces projets en matière de protection sociale.

Mesdames et Messieurs, je désire mettre en évidence un élément qui pour certains relève des faits communs, à savoir que le pari de la culture et du soutien aux différents domaines artistiques ne saurait être déconnecté d'autres préoccupations, dont celle de la lutte contre les inégalités. On ne peut pas parler valablement d'instruction publique et de culture sans se poser également la question de savoir comment les enfants, en fonction de leurs différentes conditions sociales, peuvent y accéder. Ainsi le développement du réseau d'enseignement prioritaire mérite toute notre attention. La lutte contre les inégalités ne doit pas seulement exister à l'intérieur de la vie artistique et culturelle - en offrant l'accès de chacun et chacune à l'art et à la culture - mais être un combat entier de notre société.

Mesdames et Messieurs, le Conseil de la culture a été mis en évidence lors du premier Forum. Je veux relever le travail important qui a été effectué et préciser qu'il n'est pas question, pour moi, de travailler avec Patrice Mugny ou avec d'autres à l'élaboration d'un modèle qui vous serait transmis et sur lequel vous vous prononceriez. Je pense que tout ce qui découle de ce présent forum et de l'engagement des acteurs culturels mérite non seulement des rencontres, mais également une discussion sur la manière d'organiser un tel concept. J'invite d'ores et déjà toutes celles et ceux, qui représentent les différents domaines culturels dans cette salle, à nous rencontrer avant la 3<sup>ème</sup> édition du forum. Nous pourrions ainsi, ensemble, dessiner les contours de ce concept, en orienter le fonctionnement et faire en sorte que - loin de l'idée de "machin" que certains veulent voir - l'on puisse découvrir un véritable outil de pilotage nouveau et rassembleur. Il s'agira d'établir non seulement un lien entre les différentes collectivités publiques mais également entre les collectivités publiques et les acteurs culturels, ce qui n'est sur pied encore nulle part ailleurs en Suisse.

Voilà un élément sur lequel je tenais à me prononcer tout en rappelant que nous aurons encore besoin des statistiques... mais de grâce, protégez-nous d'un observatoire! Parce qu'il y a pire en politique que de créer une commission, c'est de créer un observatoire. Par contre, ce dont nous avons besoin, ce sont des chiffres, beaucoup de propositions formulées hier et aujourd'hui le démontrent. Nous manquons de transparence, nous manquons de chiffres et tout le travail d'aujourd'hui et d'hier a permis d'en faire apparaître un certain nombre. On peut les critiquer, on peut les dire imparfaits, probablement simplistes, mais ils font émerger la réalité qui

doit encore être approfondie. C'est seulement ainsi que l'on pourra savoir de quoi l'on parle lorsque l'on évoque les différentes politiques publiques de soutien à la politique culturelle et aux artistes.

Mesdames et Messieurs, ce Conseil, je l'espère, trouvera à terme de nombreux adeptes et même deviendra un véritable outil. Lorsque nous nous sommes rencontrés avec Patrice Mugny pour définir un tel conseil, plusieurs termes affluaient: information ? consultation ? concertation ? participation ? co-gestion? autogestion ? On peut exclure les extrêmes bien entendu, mais il appartiendra aux différents domaines et aux collectivités publiques, à la Ville de Genève et au Canton en particulier, de se déterminer pour trouver l'équilibre respectant les différents pouvoirs et leur légitimité.

Mesdames et Messieurs, je conclurai ce propos en disant que l'Etat doit s'impliquer bien davantage, et je compte bien en être un ambassadeur engagé. En effet, après plusieurs années de difficultés, à résister à un certain nombre de tentations de démantèlement, je trouve que le moment est venu de passer à des propositions, à la définition de ce monde où une plus grande place pour la culture et les domaines artistiques doit être consacrée.

Si aujourd'hui je me félicite de la volonté de chacune et chacun de partager les grandes options, je profite pour leur adresser un appel. Je l'adresse à toutes celles et ceux qui spontanément, une année avant les élections, annoncent leur volonté de s'engager en faveur de l'éducation et de la culture avant d'en convoiter la gouvernance et la destinée, d'en faire la preuve par l'acte en votant un certain nombre de budgets consacrant la volonté politique qui doit placer Genève en tête des ambitions culturelles et nous permettre de faire vivre la phrase d'André Malraux : *«le 21ème siècle sera spirituel ou ne sera pas»*. À Genève, il sera culturel ou ne sera pas. Sans oublier, comme le disait André Malraux également, que *« les grands artistes ne sont pas les transpositeurs du monde mais leurs rivaux !»*.